



Site Internet : www.syndicat-unifie-cecaz.fr

Cher(e) adhérent(e),

Nous te remercions pour ton engagement et ton soutien.

Au-delà de ta contribution financière, cette adhésion te permettra d'intégrer Une Organisation Syndicale Professionnelle, de profiter également d'une Protection Juridique Pro (PJ) et en tant qu'adhérent Unsa, tu auras la possibilité de consulter les propositions de notre partenaire « Couleurs Ciel ».

Plus les valeurs que nous défendrons seront diffusées, expliquées et comprises, plus nous aurons de chances de les voir aboutir.

Dans cette optique, notre évolution de communication passe par les nouveaux canaux : WhatsApp, Facebook et notre site internet « syndicat-unifie-cecaz.fr » où chaque adhérent peut apporter sa pierre à l'édifice et y trouver toutes les informations nécessaires.

Merci de ta confiance.

Amicalement

É. MANZO
Le Délégué Syndical Coordinateur.

Il est nécessaire et obligatoire de nous retourner à :
SYNDICAT UNIFIÉ / UNSA NICE-ARÉNAS, le bulletin d'adhésion, ainsi que le mandat de prélèvement SEPA dûment complétés et signés, accompagnés d'un RIB.

MERCI.

Bulletin d'Adhésion

Je soussigné(e) Mme – Mlle – Mr*

***Rayer la mention inutile**

Nom : ----- Nom de J-Fille : -----

Prénom : -----

Né (e) le : ----- à : -----

Demeurant à : -----

Code Ville -----

Entré (e) dans le Réseau des Caisses d'Épargne le : -----

Occupe un emploi de : -----

Dont le niveau de classification est : -----

Affecté (e) à : ----- ES : -----

Tel Port.

Portable :

Adresse Email : ----- @ -----

Déclare adhérer au **SYNDICAT UNIFIÉ**, et me conformer à ses statuts.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
COTISATION ANNUELLE selon classification	90€	95€	100€	110€	120€	130€	145€	155€	175€	195€	215€
J'opte pour un prélèvement Mensuel du 30 Janvier au 30 octobre de chaque année	9,00€	9.50€	10.00€	11,00€	12.00€	13,00€	14.50€	15.50€	17.50€	19.50€	21.50€

Je ne souhaite pas rejoindre le groupe WhatsApp du Syndicat Unifié CEEAZ (COCHER LA CASE CORRESPONDANTE).

À : ----- Le : -----

Signature :

En aucun cas, elles ne seront transmises à une autre structure. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au trésorier ou au DSC de votre section ou au trésorier national.